(13)

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

16ème session du Conseil de Droits de l'Homme

Examen du Cap Vert

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue au Cap Vert et le remercie pour la présentation de son rapport à la présente session de l'EPU.

Ma délégation apprécie la participation de plusieurs institutions publiques et ONG au processus d'élaboration du rapport national du Cap Vert. Cela traduit l'attachement de ce pays à cet exercice qui concoure efficacement à l'amélioration des conditions d'existence des populations. Depuis le précédent EPU du Cap Vert, nous remarquons des progrès tangibles de la part des autorités capverdiennes en ce qui concerne le traitement des questions des droits de l'homme. Nous louons notamment les efforts entrepris pour ratifier les principaux instruments régionaux et internationaux des droits de l'homme et la volonté du Gouvernement à les mettre en application. En outre la coopération du pays avec les mécanismes régionaux et internationaux des droits de l'homme se sont accentués. Cela a permis au Cap Vert d'améliorer la préparation de ses rapports destinés aux organes des traités.

Sur le plan socio-économique, des progrès se font également sentir malgré les ressources limitées du pays. Il y a lieu de saluer les mesures adoptées pour promouvoir le respect et la protection des droits des enfants, la participation accrue des femmes à la vie publique, la mise en place des institutions pour concrétiser l'égalité des sexes ainsi que les actions appropriées pour la protection des groupes vulnérables.

Pour terminer, ma délégation formule les recommandations suivantes au Cap Vert :

Primo : Que le Gouvernement capverdien finalise le processus de désignation du Médiateur de Justice afin de renforcer sur terrain l'action de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté

Secundo : Que le Gouvernement capverdien songe à ratifier la Convention de l'Unesco contre la discrimination dans l'éducation en guise de soubassement à sa politique d'amélioration d'accès des jeunes filles à l'école.

Je vous remercie.

Genève, le 23 avril 2013

23, Avenue de France – CH- 1202 Genève
Tél. : +41(22) 740.16.80 - Fax : +41(22) 740.16.82
E-mail : missionrdc@bluewin.ch